



Déclaration FSU

CSE du 27 mai 2021

Un mois après la reprise des cours en « présentiel » dans les établissements scolaires et l'application d'une jauge à 50 % dans les universités, même si la situation sanitaire s'améliore, le virus circule toujours et le nombre de personnes vaccinées ne permet pas encore d'atteindre, pour le moment, l'immunité collective.

Pour la FSU, Il est donc important que les deux ministères (éducation nationale et enseignement supérieur) maintiennent un protocole sanitaire strict. La règle doit rester la fermeture des classes en établissements scolaires dès le premier cas repéré et le non brassage, y compris pour les classes où l'enseignant.e est absent.e mais non remplacé.e.

Dans ce contexte, il semble important d'avoir la vision la plus précise du taux de contamination. Dans les universités, il est urgent de doter les lieux de capteurs CO2 et de mettre en conformité les lieux pour reprendre en « présentiel » à la rentrée. La détection des cas et l'isolement doivent rester un enjeu majeur. La prévention par le biais de campagnes de tests massives et régulières doit donc s'amplifier et perdurer tant que l'épidémie persiste. Les campagnes de vaccination des personnels doivent s'amplifier.

La faiblesse des moyens concédés par les deux ministères pour compenser les effets de la crise sanitaire n'a pas permis de mener les enseignements convenablement. La multiplication des établissements scolaires fermés ou en demi-jauge, les absences de professeur.es non remplacé.es, d'élèves malades ou cas contact auraient dû pousser JM. Blanquer à aménager les programmes et les examens des sessions 2021. Or, il s'est refusé à tout bouger sur les programmes d'enseignement. Les professeur.es ont donc jonglé avec les conditions imparties. Malgré nos propositions et nos demandes pressantes, il a fallu attendre janvier 2021 pour que quelques mesures soient prises.

Aucune de ces mesures n'a été décidée sans les demandes réitérées des organisations syndicales, parfois appuyées par les parents d'élèves. Tout s'est passé comme si les deux ministères jouaient la montre, dans un coupable déni de conditions d'enseignement difficiles et inégalitaires, et de modalités d'organisation et de passation des examens complexes pour assurer la sécurité sanitaire.

Aujourd'hui, ce CSE étudie un ensemble d'adaptation des examens qui ne résolvent pas le problème de fond : les élèves sont moins bien préparés.

Alors que le ministre de l'Éducation nationale choisit d'utiliser le contrôle continu dans la voie générale et technologique, il neutralise une partie des examens de la voie professionnelle : deux disciplines ne compteront donc pas pour l'obtention du diplôme, elles ne seront même pas certifiées en contrôle continu et il maintient les nouveautés de ses réformes comme le grand oral ou l'oral du chef d'œuvre pour les épreuves du CAP. Ces choix d'adaptation ne sont pas neutres et ils en disent beaucoup sur la vision qu'a JM. Blanquer du système éducatif...

Les adaptations tardives pour les diplômes professionnels du CAP aux BTS sont pour nous inacceptables. Elles dévalorisent la valeur des diplômes et fragilisent les enseignements généraux. Elles sont irrespectueuses des élèves, étudiant.es et des enseignant.es qui ont passé deux ou trois années pour atteindre les niveaux d'exigences attendus par les professionnel.les. Elles traduisent le peu de reconnaissance et d'intérêt qu'a l'institution pour ces formations.

Agent.es de la Fonction publique, les AESH, employé.es sous contrat, sont précarisé.es et malmené.es dans l'exercice quotidien de leurs missions. Ils et elles souffrent d'absence de reconnaissance institutionnelle et leurs conditions de travail ont été considérablement dégradées depuis la création des PIAL. Avec l'ensemble de l'intersyndicale, la FSU demande une revalorisation des salaires des AESH, la possibilité de contrats à temps complet et la création d'un véritable statut de la fonction publique pour reconnaître leur métier. Elle demande l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens, et le recrutement massif d'AESH pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur des notifications.

Ainsi, La FSU appelle l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale à se joindre à la journée de mobilisation du 3 juin aux côtés des AESH.

Dans le contexte de situation sociale aggravée, la FSU rappelle son soutien à l'intersyndicale constituée pour imposer les revendications des personnels dans le cadre du GT filière sociale. Elle continue à porter la demande de ces représentant.es à être reçu.es par le ministère.

Elle appelle aussi à la manifestation des infirmières scolaires le 10 juin à Paris et soutient l'action de ses syndicats nationaux en lutte contre les dispositions du projet de loi 4D qui affaibliraient les compétences de l'État en matière d'éducation.

Plus globalement, la FSU rappelle la nécessité d'investir dans le système éducatif pour les années venir. De la maternelle à l'université, nous ré-insistons sur le recrutement d'enseignant.es, primordial pour remédier aux lacunes des élèves et des étudiant.es accumulées depuis presque deux ans.

Les deux ministères doivent tout faire pour un retour à la normale et ne plus sacrifier les élèves et étudiant.es. La rentrée ne peut pas avoir lieu une nouvelle fois en mode dégradé. La FSU demande que celle-ci soit préparée en associant les organisations syndicales et les personnels. Il en va de notre jeunesse et de son émancipation. JM. Blanquer et F.Vidal doivent prendre leur responsabilité.

Une rentrée dans les conditions normales ne doit pas exclure un plan d'urgence pour l'éducation afin de répondre aux conséquences durables de ces deux années de scolarité impactées par la crise sanitaire, et ainsi combattre les inégalités scolaires que cette crise n'a fait que renforcer ...

Pour garantir la continuité des enseignements, dans des conditions de travail et d'étude favorables à une démocratisation de la réussite, il est indispensable de revenir sur les suppressions de postes prévues pour la rentrée prochaine (1800 postes supprimés dans le second degré cette année) et de procéder aux recrutements qui doivent être envisagés en fonction des besoins réels.

Dans ce cadre une véritable revalorisation des salaires et des carrières est indispensable pour rendre attractifs les métiers. A l'occasion de la restitution des ateliers du Grenelle de l'Education, le ministre a annoncé des mesures qui sont loin d'être à la hauteur de la « revalorisation historique » promise depuis des mois. Abandonnant toute idée de loi de programmation pluriannuelle, qui aurait permis de donner de la visibilité et de la crédibilité au processus, il évoque des engagements sans aucune garantie pour les années à venir.

C'est pour la FSU un vrai renoncement. C'est d'une autre politique d'Éducation et un véritable plan d'urgence dont l'École a besoin.